

# COVID-19

## BULLETIN #9



3 juillet 2020

### INFORMATIONS POUR LES EMPLOYEURS ET ORGANISMES

#### RÉOUVERTURE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

##### Levée du décret

Depuis le 14 juin dernier, le gouvernement a donné le feu vert à l'ensemble des organismes communautaires (tous secteurs confondus) pour une reprise graduelle des activités « en personne », tout en respectant les consignes sanitaires. [Voir la lettre du ministère](#)



##### ATTENTION!

Levée de décret **ne signifie pas** déconfinement ni fin d'état d'urgence.



Photo : Radio-Canada

#### REMANIEMENT DU CABINET MINISTÉRIEL :

##### Un nouveau ministre à la Santé et Services sociaux

Le 22 juin, l'homme d'affaires et gestionnaire [Christian Dubé](#) a été nommé *Ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec*.

[Voir organigramme du MSSS](#)

Ce [remaniement](#) survient au moment où le Québec se prépare à une deuxième vague de COVID-19, que le directeur national de santé publique, Horacio Arruda, estime probable à 95 %.

Le premier ministre veut ainsi donner un deuxième souffle au MSSS et sortir celui-ci de « l'âge de pierre », pour qu'il devienne plus efficace.

#### REDDITION DE COMPTES

##### Fonds d'urgence COVID-19 : proposition d'action concertée

Les organismes communautaires en santé et services sociaux qui ont obtenu une aide via le fonds d'urgence de 20M\$ ont le reçu 22 juin dernier un courriel intitulé « *IMPORTANT - Fonds d'urgence COVID-19 - Reddition de comptes* », transmis par l'équipe PSOC régionale. Dans ce message était joint un gabarit modifié de reddition de comptes que doivent remplir les organismes communautaires; ce dernier étant différent du gabarit initial qui avait été envoyé en avril 2020.

**Cette nouvelle reddition de comptes est considérée par plusieurs groupes et regroupements comme étant démesurée et inappropriée**, considérant les circonstances et la hauteur des montants offerts aux organismes. [Une proposition d'action concertée](#) à l'échelle du Québec vous est ainsi apportée pour vous aider à répondre à cette procédure administrative dans les limites de vos capacités. Pour toutes questions à ce sujet, contactez la TROC 02.

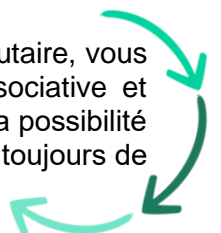
#### VOTE SECRET

##### Assemblées générales annuelles (AGA) virtuelles

Plusieurs options s'offrent à votre organisation pour tenir des votes virtuels et assurer leur confidentialité. La CDC du Roc a en ce sens exploré différents outils pour le vote électronique. Un document a ainsi été créé sur leur site internet, afin de faciliter la mise à jour. Le document dresse un portrait exploratoire rapide de différentes options, pour aider les organismes dans leurs réflexions. [Voir le tableau](#)

#### RAPPEL IMPORTANT

N'oubliez pas que comme organisme d'action communautaire, vous devez porter une attention particulière à votre vie associative et démocratique, en plus d'assurer à TOUS vos membres la possibilité d'exprimer leurs besoins. Le mode virtuel ne permet pas toujours de la faire !



## REPORT DE VOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA)

### Pensez à informer vos membres !

Au vu des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie et des restrictions en vigueur, votre [conseil d'administration peut reporter la tenue de l'AGA](#). Il est toutefois conseillé d'envoyer un avis aux membres, et ce, de la même manière que vous les convoquez à l'AGA. Cela leur permet de demeurer informés des affaires de l'organisme et vous permet de rester en contact avec eux.

[Téléchargez ici un modèle d'avis](#)



### PROTECTIONS OCCULAIRES

#### Lunettes de sécurité, visières

Prenez note que **les protections oculaires ne sont plus recommandées en zone froide** (patient/clientèle sans COVID-19), conformément aux dernières directives émises par la santé publique. Le port du masque médical demeure toutefois recommandé pour les travailleurs et travailleuses pour lesquels la distanciation physique ne peut être appliquée.

N'oubliez pas que la distanciation physique est toujours de mise de façon prioritaire !

## FAITS SAILLANTS

### Sondage CTROC

Du 14 mai au 9 juin 2020, la CTROC a sondé les organismes communautaires qui œuvrent en santé et services sociaux (OCASSS) afin de connaître les conséquences de la crise sanitaire sur leurs revenus. 1058 OCASSS ont rempli le sondage.

Pour les 867 organismes qui anticipent des pertes financières, elles sont évaluées à près de 50 millions \$. (On peut estimer que plusieurs organismes qui n'ont pas répondu au sondage sont aussi dans cette situation !)

Nous savons donc encore mieux aujourd'hui que les pertes financières liées à la COVID-19 entraîneront des conséquences à long terme sur les activités et services offerts par les organismes communautaires et qu'elles en fragiliseront plusieurs. [Pour consulter le document](#)

82%

DES RÉPONDANTS ANTICIPENT DES PERTES DE REVENUS POUR LA PÉRIODE DU 15 MARS AU 31 DÉCEMBRE 2020

49,8 M\$

TOTAL ESTIMÉ DES PERTES DE REVENUS ANTICIPÉES

### CATÉGORIES DE PERTES ESTIMÉES

39,9 M\$ Pertes provenant du milieu

➤ Par exemple : annulation de campagnes de levées de fonds, de dons et de contributions diverses, diminution de ventes de services, etc.

9,9 M\$ Pertes provenant de sources gouvernementales

➤ Par exemple : financement par projets, ententes de services, ou autres programmes fédéraux, provinciaux ou municipaux

64%

des répondants indiquent qu'ils pourraient réduire les activités ou les heures d'ouverture

51%

envisagent des mises à pied ou des réductions d'heures salariées

42%

pourraient réduire le nombre de personnes rejointes

19%

déclarent devoir possiblement recourir à des fermetures occasionnelles

2%

des répondants pourraient fermer définitivement

## SOLIDAIRE AVEC LE COMMUNAUTAIRE !!

### Engagez-vous pour le communautaire

Un [ensemble d'outils graphiques](#) ont été créés afin d'inviter la population à exprimer leur solidarité avec les organismes communautaires et visibiliser les efforts de celles et ceux œuvrent à faire une différence face à la crise.

Parmi ces outils, il y a trois vignettes de profil, une bannière de couverture pour Facebook et un cadre à ajouter sur votre image de profil. [Visitez la section Matériel du site Web d'Engagez-vous pour les télécharger.](#)



Utilisez-les sur votre site web, adaptez votre signature de courriel et vos communications sur les réseaux sociaux!



## ÊTES-VOUS PRÊTS POUR LA RELANCE?

### Programme de formations gratuites pour vous outiller!

Programme de formation à distance pour les entreprises d'économie sociale et de l'action communautaire de s'outiller pour **minimiser l'impact de la pandémie** sur leurs activités.

Financé par le Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME), ce programme est le fruit d'une collaboration entre le CSMO-ÉSAC et onze autres comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO), qui ont uni leurs efforts pour aider les gestionnaires et les travailleurs de leur secteur à améliorer leurs pratiques et optimiser leurs procédés dans le contexte de la COVID-19.

Il est encore possible de vous inscrire à certaines formations. Vous avez manqué une formation qui vous intéressait vraiment? Des liens de rediffusion seront disponibles sous peu.

[Toute l'information ici](#)



Notre plateforme de commande en ligne est presque prête!

Cet outil, réservé aux organismes communautaires et entreprises d'économie sociale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, sera simple et convivial. Vous pourrez vous y procurer matériel sanitaire et équipements de protection individuelle (ÉPI) en réponse à la crise de la COVID-19.

La plateforme permettra une négociation collective de matériel utilitaire aux groupes, une réduction du coût unitaire et un approvisionnement régulier. Pour éviter des frais de livraison et faciliter la distribution du matériel, des points de chute locaux ont été mis en place, en collaboration avec Moisson SLSJ et les Centres d'action bénévole (CAB) de la région. De nouveaux partenariats sont en cours de développement.

Surveillez vos courriels dans les prochaines semaines pour plus de détails

## CONSOMMER EN TEMPS DE PANDÉMIE : Rappel de vos droits Centre de Justice de proximité du SLSJ

Les nombreuses fermetures de commerces en temps de COVID-19 ont poussé les consommateurs à rapidement changer leurs habitudes d'achat pour se tourner vers Internet. Certains commerçants pourraient abuser de la situation pour hausser leurs prix ou refuser certains retours de marchandises, alors que d'autres pourraient ne pas réussir à offrir des délais de livraison satisfaisants, engloutis sous la demande.

Voici une belle occasion pour vous rappeler vos droits en lien avec la protection des consommateurs en temps de pandémie, entre autres à propos de :

- Garanties légales des produits achetés via internet ;
- Droit des commerçants d'exiger des prix plus élevés ;
- Politiques d'échanges et de remboursement ;
- Annulations d'achats en raison des délais de livraison.

[Voir l'article](#)

# TROC 02

## LA COVID A LE DOS LARGE !

### Prévenir le harcèlement psychologique à l'ère de la pandémie

Télétravail, accroissement des demandes, urgences, surcharge de travail, aménagement des locaux et désinfection, port d'équipements de protection, contraintes de productivité, préoccupations liées à la maladie... En ces temps de pandémie, tous les ingrédients sont en place pour mettre à mal les relations humaines et la patience n'est pas toujours au rendez-vous !

Mais rappelez-vous que les règles en matière de harcèlement psychologique au travail de même que la législation en vigueur continuent à s'appliquer. Ainsi, si un événement contraire à votre politique interne se produit, tous et toutes y demeurent assujettis avec tout ce que cela comporte.

Demeurez professionnels dans vos relations avec autrui (collègues, utilisateurs, partenaires, fournisseurs, etc.). Mais aussi, ne vous laissez pas commander ou imposer un service, une façon de faire ou la réponse à un besoin dans la communauté : défendez votre autonomie ! N'oubliez pas non plus que tous vos échanges doivent demeurer cordiaux et n'acceptez pas qu'il en soit autrement envers vous ou votre organisation.

Bref, la pandémie ne doit pas devenir un prétexte pour accepter l'inacceptable. Demeurez attentifs aux conditions propices à l'émergence de situations malsaines et n'hésitez pas à faire appel à votre regroupement pour vos besoins de soutien, de représentation et d'information.



## RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION

### Rappel

Nous vous rappelons que vous pour renouveler votre adhésion à la TROC, **vous avez jusqu'au 30 septembre.**

[Lettre de renouvellement](#)

[Formulaire de renouvellement](#)

[Catégories de membres](#)



## PROCHAINE TOURNÉE DE LA TROC

### Équipe PSOC invitée

À l'automne prochain, la TROC entamera une tournée des territoires avec, pour invités, l'équipe PSOC du CIUSSS. Cette tournée se fera en personne, dans des salles permettant le respect des mesures de distanciation physique et d'hygiène recommandées, les **deux premières semaines d'octobre.**

Advenant une modification des mesures de santé publique, la tournée serait maintenue et offerte plutôt en visioconférence.

Surveillez nos communications à venir pour plus de détails !

Ce bulletin est une initiative de la TROC 02. Le contenu est produit en collaboration avec ses différents partenaires, dont les CDC de la région.



Notre bulletin  
fait relâche  
cet été!

Prochaine édition :  
**28 août**